



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Commission intercommunale des impôts directs – désignation des représentants de la ville de Pontivy

DEL-2012-006

Numéro de la délibération : 2012/006

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, désignation de représentants

Information relative à l'environnement : oui/non

Date de réunion du conseil : 18/01/2012

Date de convocation du conseil : 12/01/2012

Date d'affichage de la convocation : 12/01/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Yovenn BONHOURE par M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS.

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

Commission intercommunale des impôts directs – désignation des représentants de la ville de Pontivy

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Par délibération du 25/10/2011, le conseil communautaire a créé une commission intercommunale des impôts directs, pour un exercice de compétence à compter du 01/04/2012.

Cette commission de 11 membres, composée du président de Pontivy communauté, ou d'un vice-président délégué, et de 10 membres titulaires, participera à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés, et donnera son avis sur les évaluations foncières de ces biens proposées par l'administration fiscale.

Sur proposition des communes membres, le conseil communautaire devra dresser une liste de 20 personnes susceptibles de devenir membres titulaires et 20 autres personnes susceptibles de devenir membres suppléants.

A partir de cette liste, le directeur départemental des finances publiques désignera 10 membres titulaires et 10 membres suppléants.

La ville de Pontivy est invitée à proposer 2 noms.

Nous vous proposons :

- De désigner Messieurs Loïc Burban et Rémy Le Guet, déjà membres titulaires de la commission communale des impôts directs

La délibération est adoptée par 25 voix pour et 6 voix contre.

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE

Ont voté contre : M. Gérard DERRIEN, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Christine LE STRAT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Yvon PÉRESSE, Mme Nicole ROUILLARD

Fait à Pontivy, le 19 janvier 2012

LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch